

Resovigi



resovigi@wanadoo.fr

Tél. : 06 33 50 93 83

Lyon, le 24 janvier 2006

COMMUNIQUE N°5 : HÔTEL DE BORDEAUX

Le jugement concernant le devenir des sept familles de l'Hôtel de Bordeaux vient d'être rendu. Le Tribunal d'Instance a statué :

- *« Attendu qu'en l'espèce, l'expulsion des demandeurs n'a pas été judiciairement ordonnée ; qu'elle n'est pas réclamée, à titre reconventionnel, par l'association défenderesse ;*

Qu'il n'y a pas lieu à référé ;

Que l'association demande à la juridiction de constater qu'elle a fait des offres de transfert d'accueil à chacun des demandeurs, et que le refus du départ et du transfert de ces familles n'est pas fondé ;

Attendu que la mission du juge des référés est d'exercer des pouvoirs dans le cadre des articles 848 et 849 du NCPC ; que les décisions de constat sont dépourvues de caractère juridictionnel et ne sont pas susceptibles de conférer un droit à la partie qui les demande ;

Qu'il n'y a pas lieu de procéder aux constatations demandées ;

Attendu que l'association demande également à la juridiction d'ordonner le transfert de l'accueil des familles à l'auberge de jeunesse de Vénissieux ; Attendu que chaque citoyen a le droit d'aller et venir à sa guise ; qu'il n'entre pas dans les pouvoirs du juge d'imposer une résidence aux demandeurs ;

Qu'en conséquence toutes les demandes seront rejetées »

Face à ce jugement, qui renvoie dos à dos les deux parties, et laisse le sort des familles en suspend, la mise en place d'une négociation, telle que nous l'avons demandée depuis le 7 janvier 2006, est plus que jamais urgente. Dans cette affaire qui a commencé hors du droit, la justice est restée dans une position de relative neutralité, en n'ordonnant ni l'expulsion des familles, ni des délais précis pour le maintien dans les lieux.

Nous demandons en conséquence aux autorités publiques (Etat, Région, Département, Ville de Lyon...) qui subventionnent le Foyer Notre Dame des Sans-Abri d'œuvrer par tous moyens à la mise en place d'une négociation permettant de proposer une vraie solution aux familles.

Contact : Resovigi, Bernard Huissoud 06 33 50 93 83